

# Communiqué Commun

## Protéger l'Alimentation des Mères et des Enfants dans le conflit et la crise des réfugiés en Ukraine

Version 1: 8 Mars 2022

*L'UNICEF, le Cluster Nutrition Global et les Partenaires appellent TOUS ceux qui participent à la réponse à la crise du conflit ukrainien à protéger, promouvoir et soutenir l'alimentation et les soins des nourrissons et des jeunes enfants et de ceux qui s'en occupent. Il est essentiel de soutenir la survie, la croissance et le développement de l'enfant et de prévenir la malnutrition, la maladie et la mort.*

*Ce communiqué commun a été publié pour contribuer à garantir une action immédiate, coordonnée et multisectorielle en faveur de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE).*

L'extension du conflit va aggraver et accroître les besoins humanitaires de millions d'Ukrainiens. Les réfugiés, les familles déplacées en Ukraine et les personnes touchées par le conflit sur leur lieu de résidence vont se trouver dans une situation extrêmement difficile, confrontés à des niveaux élevés de stress et d'incertitude, à des pénuries alimentaires, à des conditions insalubres, à des risques de maladies transmissibles et à des situations de danger importantes.

### Pratiques d'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant Mondialement Recommandées

1. **Initiation précoce à l'allaitement maternel** (mettre l'enfant au sein dans l'heure qui suit la naissance)
2. **Allaitement exclusif** pendant les 6 premiers mois (aucun aliment ni liquide autre que le lait maternel, pas d'eau sauf sur indication médicale)
3. Introduction d'une **alimentation complémentaire** adaptée à l'âge, sûre et nutritionnellement adéquate à partir de 6 mois, et
4. **La poursuite de l'allaitement maternel** pendant 2 ans et au delà.

En situation d'urgence, les enfants les plus jeunes sont les plus exposés aux maladies et à la mortalité. Les nourrissons qui ne sont pas allaités sont particulièrement vulnérables, car l'environnement habituel pour préparer des biberons de façon sûre est perturbé. Cette situation est préoccupante en Ukraine, où les taux d'allaitement exclusif sont faibles et où un pourcentage élevé de nourrissons dépend partiellement ou totalement de préparations pour nourrissons.

Les interventions pour soutenir les mères, les enfants et ceux qui s'en occupent devraient prendre en compte :

1. **Soutenir les mères pour qu'elles initient et poursuivent l'allaitement maternel**, une nécessité pour protéger leur santé et leur bien-être ainsi que ceux de leurs enfants. Bien que le stress puisse temporairement interférer avec l'écoulement du lait maternel chez certaines femmes, il n'est pas susceptible d'inhiber la production de lait maternel, à condition que les mères et les nourrissons restent ensemble et soient soutenus pour initier et poursuivre un allaitement fréquent. Ce soutien implique une aide pratique pour l'attachement et les positions d'allaitement, le renforcement de la confiance en soi, la pratique du peau à peau et le maintien de la mère et de l'enfant ensemble (par exemple, fournir des porte-bébés/écharpes). Il est recommandé de faire appel aux organisations de soutien à l'allaitement existantes et aux professionnels de l'allaitement de l'Ukraine et des pays voisins.

2. **Soutenir et protéger les besoins nutritionnels des nourrissons et des jeunes enfants qui ne sont pas allaités au sein et minimiser les risques auxquels ils sont exposés.** Les nourrissons qui dépendent exclusivement des préparations pour nourrissons sont très vulnérables dans les situations de conflit et doivent être identifiés en urgence, évalués et recevoir un ensemble de mesures de soutien essentielles, notamment un stock adéquat de substituts du lait maternel (préparations pour nourrissons en poudre ou prêtes à l'emploi) ; du matériel pour le stockage, la préparation et l'alimentation à la tasse dans de bonnes conditions d'hygiène ; une formation pratique sur la préparation et le stockage dans de bonnes conditions d'hygiène, des conseils sur l'alimentation adaptée et un suivi régulier dans les centres Point bleu de l'UNICEF, à la Croix-Rouge ou autres dispensaires. Les mères qui pratiquent l'alimentation mixte doivent être encouragées et soutenues pour augmenter leur production de lait maternel et/ou revenir à l'allaitement exclusif.
3. Conformément à la réglementation ukrainienne<sup>1</sup>, **ne pas demander, encourager, accepter ou distribuer des dons de substituts du lait maternel, y compris les préparations pour nourrissons, les autres produits laitiers, les aliments complémentaires commerciaux et le matériel d'alimentation (comme les biberons, les tétines et les tire-laits).** Le matériel utile aux préparations pour nourrissons doit être acheté (par la personne qui s'occupe de l'enfant ou par l'UNICEF) et fourni dans le cadre d'un ensemble construit de soins coordonnés, basés sur l'évaluation des besoins et doivent être conformes au Code. Le lait humain provenant de donneurs ne doit pas être envoyé, à moins qu'il ne s'agisse d'un besoin identifié et en coordination avec les autorités médicales d'Etat / locales ou avec l'aide coordonnée des agences des Nations Unies et doit inclure une chaîne du froid fonctionnelle.
4. **Assurer la disponibilité dans la continuité d'aliments nutritifs et frais et de denrées essentielles pour les enfants, les femmes et les familles.** En cas de lacunes locales dans la disponibilité d'aliments, faciliter l'accès à des aliments complémentaires sûrs et adaptés à l'âge des enfants de 6 à 23 mois, des enfants plus âgés et des personnes qui s'occupent d'eux, particulièrement les femmes enceintes et les mères allaitantes.
5. **S'assurer que les femmes enceintes et allaitantes, ainsi que les autres personnes s'occupant de jeunes enfants, aient un accès prioritaire à la nourriture et aux biens non alimentaires, y compris vêtements appropriés, eau, protection, logement, soutien psychosocial et autre, pour répondre à leurs besoins essentiels.** Pensez aux moyens de soutenir les femmes en transit afin de minimiser leur détresse pendant leur voyage. **Dans tous les points de service, prévoyez des espaces sûrs et confortables pour que les mères puissent nourrir et soigner leurs bébés.**
6. **Repérez les nourrissons, les enfants et les mères à haut risque et répondez à leurs besoins.** Il s'agit notamment (mais pas seulement) des nourrissons de faible poids, des enfants souffrant de malnutrition, y compris les nourrissons de moins de 6 mois, des enfants handicapés, ayant des problèmes d'alimentation, des nourrissons exposés au VIH, des nourrissons orphelins, des mères souffrant de malnutrition ou de maladies graves, des mères traumatisées et des mères séparées de leurs enfants.
7. Nous vous encourageons à former votre personnel pour le sensibiliser au contenu de ce communiqué.

**Pour plus d'informations, contacter Anna Ziolkovska, Spécialiste Alimentation, Global Nutrition Cluster, [aziolkovska@unicef.org](mailto:aziolkovska@unicef.org)**

### **Annexe I : Ressources (en anglais)**

- [IYCF-E infographic series | ENN \(enonline.net\)](#)
- [BMS-Procurement-Guidance-Final-June-2021.pdf \(unicef.org\)](#)
- [Breastfeeding-counselling-in-Emergencies-2021.pdf \(globalbreastfeedingcollective.org\)](#)
- [Community based infant and young child feeding | Global Breastfeeding Collective](#)
- [Breastfeeding in emergency situations | Global Breastfeeding Collective](#)
- [Call to Action: Breastfeeding Counselling in Emergencies](#)
- [Supportive Spaces for IYCF-E](#)
- [https://www.nutritioncluster.net/Ukraine\\_Response\\_Programmatic\\_and\\_technical\\_response](https://www.nutritioncluster.net/Ukraine_Response_Programmatic_and_technical_response)

<sup>1</sup> "Preventing the spreading of artificial breast-milk substitutes is defined by the Order of the Ministry of Health of Ukraine as of October 28, 2011 No. 715 "On Further Introduction of Hospital Favourable to a Child Expanded Initiative in Ukraine".